ÉVÉNEMENT JEUNES PUBLICS

Rencontre d'automne 2025 du ROSEQ

Panel : « Divers modèles exemplaires de planification et de réservation des sorties culturelles scolaires »

Virginie L'Écuyer, responsable de la programmation et des réservations scolaires - **SPEC du Haut-Richelieu**
Julie Doneda, programmatrice et coordonnatrice du programme jeune public - **Maison des arts de Laval**
Nathalie Morel, conseillère pédagogique en développement culturel - **CSS de la région de Sherbrooke**
Julien Cyr, animateur à la vie étudiante - **CSS René Lévesque de la Baie-des-chaleurs**
Animation : Caroline Lavoie

L'*Événement Jeunes Publics* de la *Rencontre d'automne* 2025 du ROSEQ, réunissant des diffuseurs de spectacles, des enseignant·es et des intervenant·es du milieu scolaire, s'est ouvert par un panel consacré à l'intégration des sorties culturelles dans le parcours scolaire des jeunes. Animée par Caroline Lavoie, médiatrice artistique et créatrice de contenu pédagogique, cette discussion réunissait deux diffuseurs de spectacles porteurs de modèles inspirants et deux centres de services scolaires reconnus pour leurs approches distinctives. Ensemble, ils ont partagé des pratiques favorisant des sorties scolaires riches de sens et porteuses de retombées.

QUATRE MODÈLES, QUATRE APPROCHES

Les échanges du panel ont fait émerger un constat commun : l'accès aux expériences culturelles demeure inégal d'un milieu scolaire à l'autre. Selon leur territoire et leurs réalités, les élèves ne bénéficient pas tous des mêmes occasions de découvrir les arts et les œuvres.

Les quatre panélistes ont présenté des approches différentes pour favoriser les sorties scolaires en milieu culturel. Malgré la diversité des modèles, plusieurs principes communs peuvent inspirer le milieu scolaire et les diffuseurs.

Le panel rappelle qu'il n'existe pas de solution unique, mais une question demeure essentielle : **comment assurer à tous les élèves un accès équitable à des expériences culturelles de qualité?**

MODÈLES PORTÉS PAR DES DIFFUSEURS

MAISON DES ARTS DE LAVAL

(Diffuseur pluridisciplinaire municipal)

- Les réservations sont gérées directement avec les écoles par une agente dédiée. Elle accompagne les écoles tout au long du processus, de la réservation jusqu'à l'accueil le jour du spectacle.
- Les échanges personnalisés permettent de recommander les spectacles les mieux adaptés aux besoins de chaque groupe.
- La stabilité de l'équipe favorise des relations de confiance durables avec les enseignant·es et les directions d'école.
- Propose des **journées culturelles** qui bonifient l'expérience des élèves tout en maximisant les investissements et les déplacements des écoles : spectacle en matinée, dîner sur place, puis visite d'une exposition ou atelier de création en après-midi.
- La programmation est enrichie par une importante offre de médiation artistique. Des ateliers sont proposés en classe avant chaque spectacle, animés par des médiateur·rices ou les artistes. Ils sont offerts gratuitement dans certains cas ou à faible coût (3 $ à 5 $ par élève), selon la formule choisie.
- Le développement des projets s'appuie sur une collaboration étroite avec le CSS de Laval, notamment grâce à sa politique culturelle et à l'implication de la conseillère pédagogique en arts.
- Des billets sont offerts aux nouveaux·elles enseignant·es afin de les encourager à découvrir les spectacles, notamment le théâtre de création et les spectacles jeune public.

SPEC DU HAUT-RICHELIEU

(Diffuseur pluridisciplinaire)

- Les réservations sont gérées soit facilement en ligne, soit directement avec les écoles par une personne responsable de la programmation jeunesse, qui constitue l'interlocutrice privilégiée des enseignant·es.
- Les échanges personnalisés permettent de conseiller les écoles dans le choix des spectacles et d'établir des liens entre les œuvres proposées et les objectifs pédagogiques.
- La stabilité de cette personne-ressource favorise une relation de confiance durable avec les écoles et permet d'ajuster les services en fonction de leur réalité.
- Les écoles bénéficient d'une certaine souplesse administrative, notamment grâce à la possibilité de modifier le nombre d'élèves ou d'annuler une réservation dans un délai déterminé après la signature du contrat.
- La programmation est enrichie par une importante offre de médiation artistique. Des ateliers préparatoires, souvent très courts, sont offerts gratuitement dans les écoles avant chaque spectacle, accompagnés de carnets pédagogiques conçus par la SPEC et de rencontres avec les artistes (bords de scène).
- Le diffuseur participe activement à la vie du milieu scolaire en siégeant à des comités culturels, en collaborant avec des associations d'enseignant·es et en organisant des rencontres dans les écoles afin d'adapter sa programmation et ses services aux besoins exprimés.
- Une attention particulière est portée à l'accessibilité, notamment grâce à un partenariat avec une école spécialisée permettant à des élèves ayant des besoins particuliers de vivre une véritable expérience de sortie culturelle.

MODÈLES PORTÉS PAR DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES

Ces deux modèles présentés, qu'ils soient partiellement ou entièrement centralisés, **permettent une utilisation complète du financement gouvernemental consacré aux sorties scolaires en milieu culturel**.

CSS DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

- La **conseillère pédagogique en développement culturel** du CSS joue un rôle de coordination afin de faciliter l'accès des écoles aux activités culturelles et de soutenir les enseignant·es dans leurs démarches.
- Les budgets culturels sont centralisés, puis redistribués aux écoles selon une formule qui tient compte de leur taille et de leur réalité géographique, afin de favoriser une répartition plus équitable des ressources.
- Les écoles et enseignant·es demeurent libres d'utiliser leur enveloppe selon leurs priorités, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé pour planifier leurs sorties ou leurs activités culturelles.
- La conseillère pédagogique en développement culturel accompagne les directions et les enseignant·es, fait connaître l'offre culturelle et soutient les écoles qui utilisent moins les ressources disponibles afin de favoriser un accès équitable aux sorties scolaires en milieu culturel.
- La conseillère reconnaît le rôle stratégique des secrétaires d'école dans l'organisation des sorties scolaires et veille à les intégrer aux communications afin de faciliter la coordination et le suivi des réservations.
- Chaque école désigne une personne responsable du dossier culturel, qui agit comme personne-ressource auprès de son équipe. La création d'un comité culturel dans chaque école est encouragée.
- Le CSS organise des rencontres entre les écoles et les organismes culturels afin de faire connaître l'offre culturelle, de développer des projets et de renforcer les partenariats.
- Les enseignant·es disposent de nombreux outils facilitant l'organisation des activités : calendrier régional de l'offre culturelle, fiches de préparation aux spectacles, guides, formations et accompagnement.
- La préparation des élèves avant les sorties est considérée comme un élément essentiel pour enrichir leur expérience et développer leur curiosité envers les arts.
- Le CSS possède une politique culturelle qui reconnaît la culture comme une composante importante de la réussite éducative.
- Plusieurs enseignant·es du CSS ont suivi la formation « *Passeurs culturels* » de l'Université de Sherbrooke.
- Le modèle repose sur une étroite collaboration entre le CSS, les diffuseurs, les artistes, les organismes culturels et les municipalités.

CSS RENÉ-LÉVESQUE, BAIE-DES-CHALEURS

- L'**animateur à la vie étudiante** du CSS coordonne une programmation culturelle commune « clé en main » à toutes ses écoles afin d'assurer un accès équitable aux spectacles sur l'ensemble de son vaste territoire. Son mandat est de rehausser le niveau culturel des jeunes de la région.
- Les diffuseurs de la région collaborent avec le CSS pour élaborer une programmation de spectacles répondant aux besoins des différents cycles scolaires.
- Le coordonnateur agit comme intermédiaire entre les écoles et les diffuseurs. Il coordonne les réservations et toute la logistique des sorties avec les écoles, tandis que les diffuseurs assurent les relations avec les agent·es et compagnies de spectacles.
- Le budget culturel est partagé en deux volets : une partie finance une programmation commune offerte à l'ensemble des élèves, tandis que l'autre soutient les projets culturels spécifiques proposés par les écoles selon leurs besoins. Cette répartition favorise un équilibre entre une programmation commune et l'autonomie des écoles et des enseignant·es dans le développement de leurs propres projets.
- Chaque sortie commune est accompagnée de pistes pédagogiques et d'activités de médiation artistique obligatoires, offertes par les compagnies ou développées localement avec des médiateur·rices et des conseillers pédagogiques afin de préparer les élèves aux spectacles.
- La mutualisation des achats de spectacles permet d'augmenter le nombre de représentations offertes sur le territoire, tout en optimisant les ressources disponibles.
- Le plan de salle et l'attribution des places pour chaque classe sont fournis afin de sécuriser et d'optimiser les déplacements des élèves dans la salle.
- À la fin de l'année, le coordonnateur effectue une reddition de compte auprès du MCC pour chaque école.

FAIRE FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE TRANSPORT

Dans plusieurs régions, les coûts, la disponibilité du transport scolaire et les contraintes d'horaire constituent des freins importants à la réalisation des sorties scolaires en milieu culturel. Voici quelques pistes de solutions présentées par les panélistes pour réduire ces obstacles et favoriser un meilleur accès aux expériences culturelles.

- **Maison des arts de Laval – Diffusion de proximité** : le projet « ***Maison des arts en tournée*** » réduit les déplacements des écoles éloignées en présentant des spectacles dans des centres communautaires temporairement aménagés en salles de spectacle, tout en préservant l'expérience d'une véritable sortie culturelle.

- **Maison des arts de Laval – Journées culturelles** : les journées culturelles regroupent plusieurs activités au cours d'une même sortie (spectacle, exposition ou atelier de création), ce qui bonifie l'expérience des élèves tout en optimisant les déplacements et en rentabilisant les coûts de transport scolaire.

- **CSS René-Lévesque – Modulation du financement** : le remboursement des frais de transport est modulé selon la distance parcourue : les déplacements à l'intérieur de la région sont remboursés à 100 %, tandis que ceux effectués à l'extérieur sont financés à 50 %. Cette mesure encourage la fréquentation de l'offre culturelle régionale tout en maintenant l'accès à des activités situées à l'extérieur lorsque celles-ci répondent à des besoins particuliers.

- **CSS René-Lévesque – Optimiser les déplacements** : privilégie des projets de création et de médiation directement dans les écoles, ainsi que des parcours combinant plusieurs activités culturelles et/ou sportives, afin de réduire le nombre de déplacements requis tout en bonifiant l'expérience des élèves.

FAIRE LE LIEN ENTRE LES OBJECTIFS ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Les panélistes ont rappelé qu'un spectacle scolaire ne se choisit pas uniquement pour ses qualités artistiques. Pour faciliter l'adhésion du milieu scolaire, les diffuseurs gagnent à traduire leur offre dans un langage qui rejoint les préoccupations des enseignant·es : compétences disciplinaires, contenus d'apprentissage, développement des élèves et objectifs éducatifs. Cette compréhension mutuelle favorise des choix plus éclairés et renforce la place de la culture à l'école.

SPEC du Haut-Richelieu :
- Participe à des comités consultatifs réunissant des enseignant·es du secondaire afin de mieux comprendre les contenus abordés à chaque niveau scolaire (structure narrative, récit policier, conte, théâtre, texte argumentatif, etc.).
- Utilise cette connaissance pour recommander des spectacles qui s'arriment aux apprentissages en classe, tout en amenant progressivement les enseignant·es à découvrir des œuvres plus variées et audacieuses.
- Accompagne les enseignant·es dans le choix des spectacles en établissant des liens concrets entre les œuvres proposées et leurs objectifs pédagogiques.

CSS de la région de Sherbrooke :
- Soutient le développement professionnel des enseignant·es afin qu'ils deviennent des passeur·euses culturel·les, capables d'intégrer les arts et la culture à leurs pratiques pédagogiques.
- Valorise la préparation des élèves et le réinvestissement en classe afin que les sorties culturelles s'inscrivent dans un véritable parcours d'apprentissage.
- Favorise les échanges entre le milieu scolaire et les partenaires culturels afin de mieux faire connaître les besoins et les réalités de chacun.

CSS René-Lévesque :
- Développe des fiches pédagogiques présentant les liens entre les spectacles et les contenus d'apprentissage afin de faciliter leur intégration dans les projets éducatifs, particulièrement au secondaire.
- Met à la disposition des enseignant·es des outils concrets qui démontrent la pertinence pédagogique des sorties culturelles et facilitent leur préparation.

LES GRANDS CONSTATS

Malgré des réalités territoriales et organisationnelles différentes, les quatre modèles présentés reposent sur des principes communs grâce auxquels les sorties scolaires en milieu culturel connaissent davantage de succès.

1. Miser sur les relations humaines et sur une compréhension mutuelle

Peu importe le modèle choisi, la qualité des relations entre le milieu scolaire et les diffuseurs apparaît comme un facteur essentiel de réussite. Les collaborations durables reposent sur :

- une personne-ressource identifiée, chez le diffuseur et dans chaque école;
- une communication simple et rapide;
- une compréhension mutuelle des contraintes de chacun;
- un climat de confiance développé au fil des années;
- un accueil chaleureux et une présence lors des représentations.

Les panélistes rappellent qu'il ne s'agit pas de vendre un spectacle, mais d'accompagner les écoles dans la réalisation de leurs projets éducatifs.

2. Accompagner les enseignant·es plutôt que leur offrir uniquement des spectacles

Les enseignant·es ne connaissent pas nécessairement les œuvres présentées. Ils ont besoin d'être guidés pour choisir les spectacles les plus pertinents selon leurs élèves et leurs objectifs pédagogiques. Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- conseils personnalisés;
- documentation pédagogique;
- disponibilité pour répondre aux questions;
- zone « scolaire » sur le site web pour bien décrire les spectacles et faciliter les réservations;
- soutien avant et après la sortie;
- mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue (recueil des commentaires après les représentations, sondages d'appréciation, suivi de la participation, partage des rétroactions avec les partenaires).

Cet accompagnement, combiné à une démarche d'amélioration continue, favorise l'établissement d'une relation de confiance durable et contribue à fidéliser les écoles.

3. La médiation artistique constitue un levier essentiel pour enrichir l'expérience

Tous les panélistes reconnaissent que la médiation artistique contribue significativement à enrichir l'expérience de tous : élèves, enseignant·es, diffuseurs et artistes. Les approches présentées comprennent notamment :

- ateliers préparatoires en classe;
- rencontres avec des artistes;
- carnets pédagogiques ou cahiers d'accompagnement;
- bords de scène;
- activités de réinvestissement.

Les ateliers peuvent être très courts pour s'accorder au manque des temps des enseignant·es. Préparer les élèves leur permet de mieux comprendre les codes artistiques, de développer leur curiosité et de vivre une expérience beaucoup plus riche. Les outils développés soutiennent grandement le travail des enseignant·es.

4. Adapter les modèles aux réalités locales

Il n'existe pas de modèle unique. Selon les régions, les responsabilités peuvent être assumées par :

- un diffuseur;
- un centre de services scolaire;
- une personne responsable dans chaque école;
- une collaboration entre plusieurs partenaires.

L'important n'est pas d'uniformiser les pratiques, mais de développer un fonctionnement efficace adapté au territoire.

5. Développer de véritables partenariats

Les initiatives les plus porteuses reposent sur des échanges réguliers entre diffuseurs, directions, enseignant·es, conseillers pédagogiques et responsables culturels. Ces rencontres permettent :

- de mieux comprendre les besoins des écoles;
- d'ajuster la programmation;
- d'améliorer les outils offerts;
- de développer une vision commune.

6. Réduire les obstacles à la participation

Plusieurs solutions concrètes ont été présentées pour faciliter les sorties scolaires :

- périodes flexibles pour modifier les réservations;
- accompagnement administratif;
- système de réservation simple et convivial;
- mutualisation des ressources;
- journées culturelles combinant plusieurs activités;
- diffusion dans des lieux de proximité;
- prise en charge centralisée de certains aspects organisationnels.

Toutes visent un même objectif : rendre les sorties plus simples à organiser.

7. Assurer un accès équitable à tous les élèves

Les panélistes rappellent l'importance d'adapter les pratiques afin que tous les jeunes puissent bénéficier d'expériences culturelles, notamment :

- les élèves en région;
- les petites écoles;
- les élèves ayant des besoins particuliers;
- les milieux éloignés.

L'accessibilité doit demeurer un principe central dans les choix de programmation et d'organisation.

LES DÉFIS PERSISTANTS

Malgré les nombreuses initiatives mises en place, plusieurs défis continuent de limiter l'accès des élèves aux sorties scolaires en milieu culturel. Les panélistes ont notamment identifié les enjeux suivants :

Les coûts et la disponibilité du transport scolaire demeurent un obstacle majeur, particulièrement dans les régions éloignées.

La lourdeur organisationnelle des sorties scolaires (transport, autorisations, horaires, formulaires, réservations, reddition de compte…) représente un défi important pour les écoles.

Le renouvellement du personnel scolaire oblige à recréer régulièrement les liens avec les directions, les enseignant·es et les personnes responsables du dossier culturel.

Le manque de temps des enseignant·es complique le repérage des spectacles, la préparation des élèves et le réinvestissement pédagogique.

Faire reconnaître la valeur pédagogique des sorties culturelles, particulièrement au secondaire, cette valeur doit continuer d'être mieux reconnue et démontrée en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ).

L'incertitude entourant le maintien des mesures de soutien et des budgets disponibles peut compliquer la planification à long terme des activités culturelles dans les écoles et limiter la capacité des partenaires à développer des projets durables.

Le lien avec les milieux moins familiers avec les arts vivants. Certaines directions et certains membres du personnel enseignant éprouvent davantage de difficulté à percevoir la pertinence d'une sortie culturelle (souvent vue comme du simple divertissement) ou à établir des liens entre les œuvres proposées et leur enseignement.

Les réalités territoriales, la taille des écoles et les ressources disponibles peuvent créer des écarts dans l'accès aux expériences culturelles.

EN CONCLUSION

Au-delà des modèles présentés, les panélistes ont démontré qu'aucune mesure, à elle seule, ne garantit le succès des sorties scolaires en milieu culturel. Les initiatives les plus porteuses reposent avant tout sur des relations de confiance, une communication soutenue, des solutions créatives pour surmonter les obstacles, une compréhension mutuelle des réalités de chacun et une **volonté commune de placer les élèves au cœur des décisions**.

Lorsque diffuseurs, écoles et centres de services scolaires travaillent en collaboration, que les enseignant·es sont accompagné·es et que les élèves sont préparé·es grâce à la médiation artistique, les sorties culturelles deviennent de véritables expériences éducatives, accessibles, significatives et durables.